



APPEL AUX SALARIÉS DE TELEPERFORMANCE

Les négociations concernant l'unification des accords collectifs applicables à l'ensemble du personnel entrent dans une phase décisive.

En dépit de la volonté maintes fois exprimée des salariés et des Organisations Syndicales de Teleperformance de ne pas voir leurs droits et avantages remis en cause, mais au contraire améliorés, la Direction persiste à vouloir aligner le statut par le bas.

Pour arriver à ses fins, la direction a laissé traîner en longueur les négociations ouvertes depuis la fusion, misant sur l'échéance **du 31 mars 2010**, date à laquelle les accords existants cesseront de produire leurs effets.

Tout est bon pour accroître les profits des actionnaires :

- On ferme des centres et on licencie
- Et pour ceux qui restent, on passe leurs droits à la trappe ou on les maintient au minimum (salariés embauchés depuis la réorganisation au 1/01/2009).

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO FEC et SUD se sont rencontrées à nouveau le 1^{er} mars dernier.

Elles ont confirmé leurs revendications communes :

- Un 13^{ème} mois pour tous sans conditions
- Un temps de travail hebdomadaire fixe
- Des horaires, des plannings qui préservent la santé des salariés et prennent en compte leur vie personnelle
- Les temps de pause payés comme temps de travail effectif
- Mise en place pour tous de la subrogation en cas d'arrêt maladie
- Aucune carence en cas d'arrêt maladie
- Des augmentations de salaires conséquentes
- Des tickets restaurant à 8 euros pour tous sans conditions
- La reconnaissance de leur travail et de leurs compétences
- L'amélioration de leurs conditions de travail
- Le maintien et l'extension par le haut des acquis et des usages à tous les centres des ex filiales.

Elles considèrent que ces revendications ne pourront aboutir sans le soutien massif du personnel.

C'est pourquoi elles appellent à des Assemblées Générales communes sur tous les sites le 11 mars 2010.

Un courrier a été adressé à la direction générale demandant de répondre favorablement aux légitimes revendications des salariés.

Sur la base de sa réponse ou de sa non réponse, les salariés décideront de la poursuite ou non de la grève à laquelle nous appelons l'ensemble des salariés de Teleperformance.

POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS

TOUS EN GRÈVE LE 11 MARS 2010